



TECHNICIEN EN INDUSTRIE GRAPHIQUE

ROME : E1308

1. FORMATION - QUALIFICATION

Cet emploi est accessible avec un diplôme de niveau 5 en communication et industries graphiques, il l'est également avec un diplôme de niveau 3 à 4 (professionnel) en production graphique, production imprimée complété par une expérience professionnelle dans le même secteur.

Une licence professionnelle et/ou la pratique d'une langue étrangère peut (peuvent) être exigée(s)

2. ACTIVITE

2.1. DESCRIPTION DE L'ACTIVITE

2.1.1. ACTIVITE PRINCIPALE

- Analyser les éléments de fabrication
- Définir les procédés, moyens et modes opératoires
- Rédiger un ordre de fabrication
- Concevoir un dossier de production
- Mettre en place des procédures qualité
- Etablir un devis
- Concevoir des plannings de production et des programmes de fabrication
- Identifier des besoins en sous-traitance
- Contrôler la conformité de l'épreuve par rapport à la commande et établir le « Bon A Tirer »
- Suivre l'état des stocks
- Définir des besoins en approvisionnement
- Etablir une commande

2.1.2. ACTIVITES POUVANT ETRE ASSOCIEES

- Concevoir ou participer à la conception de nouveaux produits
- Elaborer des solutions d'amélioration de productivité
- Coordonner une Equipe

2.2. MACHINES ET OUTILS UTILISES

- Outils de gestion de production
- PAO
- Ordinateur
- Téléphone

3. CONTRAINTES

3.1. CONTRAINTES PHYSIQUES

- Station assise prolongée
- Travail sur écran
- Contraintes visuelles
- Gestes répétitifs des membres supérieurs

3.2. CONTRAINTES ORGANISATIONNELLES

- Travail en autonomie
- Respect des délais
- Pression des clients

4. HANDICAP

Moteur	Compatible avec aménagement
Maladie invalidante	Compatible avec aménagement
Visuel	Compatible avec aménagement
Auditif	Compatible avec aménagement
Psychique	Compatible avec aménagement
Traumatisme crânien	Pas ou peu compatible
Mental	Pas ou peu compatible